

Panneau ISO EN 7010 - Point alarme incendie - F005

Référence : A3480112

DESCRIPTION :

Disponible en plusieurs tailles, existe en pvc et en vinyle adhésif souple, ce panneau d'évacuation «Point d'alarme incendie» contenant un pictogramme d'un téléphone; standard, attirant et compréhensible permet de signaler un point d'alarme incendie dans un établissement recevant du public lors d'une évacuation ou du danger.



INFORMATION PRODUIT

Disponible en plusieurs tailles, existe en pvc et en vinyle adhésif souple, ce panneau d'évacuation «Point d'alarme incendie» contenant un pictogramme d'un téléphone; standard, attirant et compréhensible permet de signaler un point d'alarme incendie dans un établissement recevant du public lors d'une évacuation ou du danger.

Caractéristique du Panneau d'évacuation 'Point d'alarme incendie' :

- **Matière** : Vinyle adhésif, PVC
- **Usage** : Intérieur, extérieur
- **Couleur du fond** : Vert
- **Couleur du pictogramme** : Blanc
- **Dimensions** :
 - 125 x 125 mm
 - 250 x 250 mm

Rappel de la loi :

L'entreprise a l'obligation de se doter d'un système de sécurité incendie (SSI). Les articles R4227-1 à R4227-41 et R.4227-55 à R4227-57 imposent différentes dispositions à l'employeur .



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

Les entreprises doivent se doter d'un système d'alarme sonore, obligatoire à partir de 50 personnes. L'article R-4227-36 précise que le système d'alarme sonore doit être audible en tout point du bâtiment durant toute la durée nécessaire à l'évacuation (autonomie minimale évaluée à 5 minutes). Pour les situations où l'alarme sonore ne suffirait pas à prévenir tout le monde (handicap auditif, port d'un casque anti-bruit...), une alarme visuelle doit être installée.

Pour être conforme à la réglementation Accessibilité Handicap, la signalisation doit être:

- **Visible** : la lecture doit pouvoir se faire en position debout ou assise. Si le panneau est placé à moins de 2,2 m de hauteur, on doit pouvoir s'en approcher à au moins 1 m.
- **Lisible** : le contraste des couleurs du panneau doit être suffisant. La taille des caractères doit être assez grande (4.5mm minimum, 15mm pour une information d'orientation)
- **Compréhensible** : on utilise un pictogramme normalisé si il en existe.

Ce pictogramme est **conforme à la norme ISO EN 7010**.

La [norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité](#) est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

ARRÊTÉ DU 4 NOVEMBRE 1993 RELATIF À LA SIGNALISATION DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

Article 10

Les équipements de lutte contre l'incendie doivent être identifiés par une coloration des équipements et par un panneau de localisation ou une coloration des emplacements ou des accès aux emplacements dans lesquels ils se trouvent.

La couleur d'identification de ces équipements est rouge.

La surface rouge doit être suffisante pour permettre une identification facile.

Les panneaux prévus à l'annexe II, point 6, doivent être utilisés en fonction des emplacements de ces équipements.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A3480112 Dimensions - 125 x 125 mm, Modèle - Vinyle Souple Autocollant

Réf. A3480034 Dimensions - 125 x 125 mm, Modèle - PVC

Réf. A3480113 Dimensions - 250 x 250 mm, Modèle - Vinyle Souple Autocollant

Réf. A3480037 Dimensions - 250 x 250 mm, Modèle - PVC



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com